



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES EN PSYCHOPÉDAGOGIE ET EN DIDACTIQUE :

- **MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE – AVEC ESSAI (M.A.)**
- **MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE – AVEC MÉMOIRE (M.A.)**
- **MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE – ADAPTATION SCOLAIRE – AVEC ESSAI (M.A.)**
- **MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE – ADAPTATION SCOLAIRE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)**
- **MAÎTRISE EN DIDACTIQUE – AVEC ESSAI (M.A.)**
- **MAÎTRISE EN DIDACTIQUE – AVEC MÉMOIRE (M.A.)**
- **DOCTORAT EN PSYCHOPÉDAGOGIE (Ph. D.)**
- **DOCTORAT EN DIDACTIQUE (Ph. D.)**

Faculté des sciences de l'éducation

Conseil universitaire du 5 avril 2016

SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Les programmes de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph. D.) en psychopédagogie et en didactique sont rattachés à la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ). L'enseignement est sous la responsabilité du Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage. Les programmes de maîtrise et de doctorat comptent respectivement 45 et 90 crédits. À la session d'automne 2015, 70 étudiants étaient inscrits à la maîtrise en psychopédagogie¹ (12 avec essai et 58 avec mémoire), 44 au doctorat en psychopédagogie, 21 à la maîtrise en didactique (3 avec essai et 18 avec mémoire) et 17 au doctorat en didactique. La dernière évaluation institutionnelle de ces programmes remonte à 2004 (CU-2004-38).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales (VREAI) a réalisé 10 sondages en ligne² auprès de différents groupes de personnes concernées par les programmes. Par ailleurs, la direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation en mars 2015. Ce dossier, incluant les résultats des consultations, a été transmis à trois experts provenant de l'Université de Sherbrooke, de l'Université de Moncton et de l'Université d'Ottawa. Les experts ont ensuite rencontré des acteurs touchés par les programmes lors d'une visite à l'Université Laval les 27 et 28 avril 2015; ils ont déposé un rapport d'évaluation au terme de leur visite.

En septembre et en octobre 2015, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser la documentation disponible (le dossier d'autoévaluation incluant les résultats des consultations ainsi que le rapport des experts externes) et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur la pertinence et sur la qualité des programmes, le CIEP s'est référé aux critères énoncés dans la *Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval*³. Il a tout d'abord identifié les principales forces des programmes. Par la suite, il a formulé des recommandations pour s'assurer que les programmes répondent aux critères de la Politique. De plus, il a émis des suggestions par rapport à des éléments qu'il juge souhaitable d'améliorer. Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer des moyens afin de prendre en compte chacune des recommandations dans son plan d'action. En ce qui concerne les suggestions, le choix de mettre en place des actions est laissé à la discrétion de la direction facultaire, qui devra justifier sa décision dans son plan d'action.

-
1. De ce nombre, 30 étaient inscrits à la maîtrise en psychopédagogie – adaptation scolaire.
 2. De mars à novembre 2014, des sondages en ligne ont été remplis par les personnes suivantes : 24 étudiants de la maîtrise en psychopédagogie (sur une possibilité de 55; taux de réponse de 44 %), 13 diplômés récents de la maîtrise en psychopédagogie (sur une possibilité de 36; taux de réponse de 36 %), 8 étudiants de la maîtrise en didactique (sur une possibilité de 18; taux de réponse de 44 %), 8 diplômés récents de la maîtrise en didactique (sur une possibilité de 13; taux de réponse de 62 %), 27 étudiants du doctorat en psychopédagogie (sur une possibilité de 44; taux de réponse de 61 %), 5 diplômés récents du doctorat en psychopédagogie (sur une possibilité de 11; taux de réponse de 45 %), 11 étudiants du doctorat en didactique (sur une possibilité de 23; taux de réponse de 48 %), 7 diplômés récents du doctorat en didactique (sur une possibilité de 15; taux de réponse de 47 %), 25 professeurs de la maîtrise et du doctorat en psychopédagogie (sur une possibilité de 37; taux de réponse de 68 %) et 10 professeurs de la maîtrise et du doctorat en didactique (sur une possibilité de 17; taux de réponse de 59 %).
 3. Source : http://www.vre.ulaval.ca/qualite_de_la_formation/evaluation_des_programmes/politique_devaluation_periodique/

PRINCIPALES FORCES DES PROGRAMMES

- La compétence et la disponibilité des enseignants.
- L'apport des centres de recherche de la FSÉ à la formation aux études supérieures.
- La mise à jour du contenu des cours.
- La qualité de l'encadrement des activités de recherche des étudiants.
- Les méthodes pédagogiques qui optimisent les apprentissages.
- La qualité des ressources matérielles, technologiques et informationnelles.

RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

Recommandations

- Que l'on clarifie les objectifs des programmes en fonction des profils de sortie des diplômés.
- Que l'on examine la pertinence et la cohérence de l'ensemble des programmes évalués ainsi que la possibilité d'offrir uniquement un programme de maîtrise avec mémoire, un programme de maîtrise avec essai et un programme de doctorat, chacun avec les concentrations pertinentes (psychopédagogie, didactique, adaptation scolaire).
- Que l'on revoie la structure et l'offre de cours des programmes, notamment en :
 - examinant la pertinence d'établir un tronc commun de cours pour les programmes d'études supérieures en psychopédagogie et en didactique;
 - rationalisant l'offre de cours à option;
 - révisant les objectifs et la finalité des cours obligatoires du doctorat;
 - offrant un cours obligatoire en didactique aux étudiants n'ayant pas fait leurs études de maîtrise dans ce domaine;
 - s'assurant d'offrir une formation adéquate en méthodes de recherche.
- Que l'on s'assure que les descriptions des cours du répertoire correspondent au contenu réel des cours.
- Que l'on s'assure que les professeurs se concertent afin d'assurer la cohérence de la formation.
- Que l'on mette en place des mesures pour améliorer la communication avec les étudiants des programmes et favoriser leur intégration.
- Que l'on explicite les conditions et les exigences du passage accéléré de la maîtrise au doctorat, que l'on en fasse la promotion et que l'on définisse des modalités pour l'attribution du grade de maîtrise en cas d'abandon du projet doctoral.

Suggestions

- Que l'on s'assure que les programmes couvrent les secteurs importants et en émergence dans le domaine.
- Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des programmes de doctorat et des emplois auxquels mènent les programmes en psychopédagogie et en didactique.

- Que l'on s'assure que les étudiants qui souhaitent s'inscrire aux programmes sont bien informés des compétences requises en anglais afin de réussir leurs études.
- Que l'on mette en place des stratégies de promotion des programmes.
- Que l'on évalue la pertinence de bonifier l'offre de cours à la session d'été et à distance.
- Que l'on informe mieux les étudiants de la possibilité de réaliser un stage pendant leurs études.
- Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés du soutien financier disponible.
- Que l'on rende facultative l'étape de la prélecture au doctorat.

PLAN D'ACTION DU DOYEN



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences de l'éducation
Bureau du doyen

Évaluation périodique des programmes en Psychopédagogie et en didactique

Plan d'action du doyen

Faculté des sciences de l'éducation

23 mars 2016

Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation rédige un plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

État de la discipline

Mise en contexte

Les programmes d'études supérieures en didactique et en psychopédagogie forment depuis plus de trente-cinq ans des professionnels de l'enseignement et de l'intervention éducative ainsi que des chercheurs.es qui sont en mesure de répondre aux besoins et aux attentes des différents milieux d'éducation. Les travaux de recherche qui y sont menés visent à contribuer à la compréhension des phénomènes d'éducation et à la définition des orientations et des politiques susceptibles d'améliorer la qualité des services éducatifs. D'ailleurs, plusieurs diplômés de ces programmes œuvrent au sein de différentes facultés sur le campus. De façon générale, on peut dire que le champ de la didactique s'intéresse à l'étude des questions posées par l'enseignement et l'apprentissage dans les différentes matières scolaires, alors que celui de la psychopédagogie étend cette préoccupation à l'ensemble des contextes éducatifs.

Voici la liste des programmes en psychopédagogie et en didactique qui ont fait l'objet de la présente évaluation périodique.

- MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE – AVEC ESSAI (M.A.)
- MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE – AVEC MÉMOIRE (M.A.)
- MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE – ADAPTATION SCOLAIRE – AVEC ESSAI (M.A.)
- MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE – ADAPTATION SCOLAIRE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)
- MAÎTRISE EN DIDACTIQUE – AVEC ESSAI (M.A.)
- MAÎTRISE EN DIDACTIQUE – AVEC MÉMOIRE (M.A.)
- DOCTORAT EN PSYCHOPÉDAGOGIE (Ph. D.)
- DOCTORAT EN DIDACTIQUE (Ph. D.)

Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP), à la suite des résultats des consultations et du rapport transmis par les experts externes, a identifié les principales forces des programmes évalués.

PRINCIPALES FORCES DES PROGRAMMES

- La compétence et la disponibilité des enseignants.
- L'apport des centres de recherche de la FSÉ à la formation aux études supérieures.
- La mise à jour du contenu des cours.
- La qualité de l'encadrement des activités de recherche des étudiants.
- Les méthodes pédagogiques qui optimisent les apprentissages.
- La qualité des ressources matérielles, technologiques et informationnelles.

Des recommandations et des suggestions ont également été formulées dans la foulée de ces rapports. Le plan d'action qui va suivre les reprend une à une en prenant appui sur l'historique des programmes concernés, leur identité et leur vitrine sur la scène nationale et internationale. Précisons qu'en parallèle avec les travaux menés lors de la présente évaluation périodique, un mandat de restructurer l'ensemble des programmes a été confié au comité des programmes qui est à déjà à l'œuvre dans certains dossiers, comme nous le verrons plus loin. Notre intention est donc d'emprunter une démarche par étapes qui débute, conformément aux recommandations formulées par les experts externes et le CIEP, par une identification des profils de sortie dans chacun des programmes. Celle-ci permettra d'orienter nos décisions quant aux suites à donner à la proposition de fusionner les programmes de didactique et de psychopédagogie.

Recommandations [R] – actions proposées

R1- Que l'on clarifie les objectifs des programmes en fonction des profils de sortie des diplômés.

Tel qu'évoqué, un mandat a été confié au comité des programmes en didactique et en psychopédagogie de se pencher sur une définition des profils de sortie selon le type de formation envisagé : à la maîtrise professionnelle, à la maîtrise recherche et au doctorat dans chacun des deux programmes. L'identification des compétences attendues au terme de la formation permettra de préciser les composantes des programmes d'études et leur transposition en activités de formation. Cette démarche permettra de voir plus clair en ce qui concerne les recoupements, les redondances ou encore les dédoublements entre les programmes. Au terme de ce processus, nous serons plus en mesure de juger des orientations à prendre en ce qui concerne la structure des programmes. Comme nous le verrons plus loin, le travail amorcé propose dès maintenant des pistes de solution et de rationalisation de l'offre de cours.

Afin de réaliser le mandat, deux rencontres ont déjà eu lieu et trois autres sont prévues jusqu'à l'été 2016. Le travail se poursuivra au cours de l'année 2016-2017.

R2- Que l'on examine la pertinence et la cohérence de l'ensemble des programmes évalués ainsi que la possibilité d'offrir uniquement un programme de maîtrise avec mémoire, un programme de maîtrise avec essai et un programme de doctorat, chacun avec les concentrations pertinentes (psychopédagogie, didactique, adaptation scolaire).

Lors de la dernière évaluation périodique en 2004, il était suggéré que l'on se penche sur les caractéristiques et spécificités des programmes de didactique et de psychopédagogie, mais aussi que l'on examine la possibilité de les fusionner. La Faculté des sciences de l'éducation donna suite à ces recommandations en proposant une série de mesures ayant comme objectif ultime la création d'une seule maîtrise et d'un seul doctorat pour l'ensemble de ses programmes aux cycles supérieurs. Un pas dans cette direction fut franchi en 2011 lorsqu'on mit en place un séminaire de recherche obligatoire pour tous les programmes d'études supérieures de la Faculté. Force est d'admettre aujourd'hui que le projet ambitieux d'une fusion des programmes et de la création d'une seule maîtrise et d'un seul doctorat en éducation pour l'ensemble de la Faculté demeure, malgré quelques avancées, toujours en plan.

Comme on peut le constater à la lecture des rapports déposés par les experts externes et les membres du Comité institutionnel d'évaluation des programmes, la proposition de restructurer les programmes en didactique et en psychopédagogie refait surface dans un contexte où les enjeux sont demeurés les mêmes depuis l'évaluation de 2004. Aux yeux des membres du corps professoral qui œuvrent au sein de ces programmes, ces enjeux sont fondamentaux pour l'avenir et le développement de ces disciplines.

La promotion et la visibilité des programmes

Il appert que les programmes de didactique et de psychopédagogie de l'Université Laval sont reconnus tant localement que sur le plan international. Sur le plan de la visibilité, leur distinction constitue une « marque de commerce » dont il faut continuer de faire la promotion. L'option de fusionner les deux programmes en leur attribuant une nouvelle identité et en y associant des concentrations risquerait de provoquer de la confusion. En outre, une appellation commune pourrait avoir l'effet d'occulter la spécificité des champs disciplinaires et de créer des problèmes de recrutement aux cycles supérieurs.

L'identification des membres du corps professoral à des champs disciplinaires distincts

La présence d'une identité très forte des professeurs.es en lien avec l'un et l'autre des champs disciplinaires visés (didactique ou psychopédagogie) est un élément important que les rapports de 2004 et 2015 mettent en lumière. À cet égard, la fusion des deux champs soulève des interrogations, celle qui saute aux yeux étant de nommer cette nouvelle entité.

La pertinence et la cohérence des programmes doivent être appréhendées en lien avec les domaines d'expertise et de recherche couverts dans chacun des champs. Comme le démontre le tableau ci-dessous, les domaines d'expertise et de recherche du corps professoral dans le champ de la psychopédagogie englobent des domaines très vastes.

Domaines d'expertise et de recherche		
Psychopédagogie – Psychopédagogie	Psychopédagogie - Éducation physique et sportive	Psychopédagogie – Adaptation scolaire
<ul style="list-style-type: none">• Intervention pédagogique• Développement professionnel• Développement de l'enfant et de l'adolescent• Motivation• Éducation physique et sportive• Fondements en éducation	<ul style="list-style-type: none">• Femmes et sport• Éducation à la santé• Psychologie du sport• Promotion de la sécurité en sport• Intervention et pédagogie• Formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture• Difficultés d'apprentissage en mathématiques• Troubles du comportement• Déficience auditive• Déficience intellectuelle• Pédagogie différenciée

Il en est de même pour l'étendue des domaines couverts en didactique. En effet, à l'intérieur du champ de la didactique on peut isoler au moins six domaines d'expertise : mathématiques, français, sciences, univers social, éthique et culture religieuse et éducation relative à l'environnement.

Dans ce contexte de programmes au spectre très large, un premier volet du mandat confié au comité des programmes consiste à identifier un ensemble d'activités communes centrées sur le développement de compétences en recherche pour les étudiants.es inscrits à une maîtrise recherche, tous domaines confondus.

Afin de tenir compte des domaines d'expertise, le second volet consiste à identifier un deuxième bloc d'activités de formation, une fois l'analyse des besoins spécifiques à chaque domaine complétée. Incidemment, le comité des programmes a déjà identifié un certain nombre d'activités de formation (à l'interne et à l'externe de la faculté) qui pourraient être contributives aux différents domaines d'expertise. On prévoit mettre en branle une démarche identique pour les maîtrises professionnelles alors qu'une attention particulière sera accordée à certains programmes, notamment la maîtrise avec essai en didactique, qui accueille très peu d'étudiants.es depuis quelques années.

D'autres programmes feront également l'objet d'une attention particulière dans le contexte du mandat confié au comité des programmes à propos d'une restructuration. Il en sera ainsi de la maîtrise et du doctorat en psychopédagogie, volet adaptation scolaire, qui devront être adaptés aux transformations que subira ce domaine au cours des prochaines années. Un comité interuniversitaire se penche actuellement sur des orientations nouvelles et une série d'exigences de formation qui seront établies pour l'ensemble des institutions universitaires. La tangente que prennent les travaux en cours aura vraisemblablement un impact sur notre offre de formation au 2^e cycle en adaptation scolaire.

On étudiera aussi le cas des étudiants.es qui souhaitent se spécialiser en éducation physique ou en intervention sportive aux cycles supérieurs et qui sont inscrits pour l'instant aux programmes de maîtrise et de doctorat en psychopédagogie tout en suivant des cours propres à leur champ d'études. Des rencontres ont déjà eu lieu avec les membres du corps professoral de ce secteur et le démarrage d'un projet d'exploration de programmes aux cycles supérieurs en éducation physique est envisagé au cours de l'année qui vient.

R3- Que l'on revioie la structure et l'offre de cours des programmes, notamment en :

- **examinant la pertinence d'établir un tronc commun de cours pour les programmes d'études supérieures en psychopédagogie et en didactique ;**
- **rationalisant l'offre de cours à option ;**
- **révisant les objectifs et la finalité des cours obligatoires du doctorat;**
- **offrant un cours obligatoire en didactique aux étudiants n'ayant pas fait leurs études de maîtrise dans ce domaine;**
- **s'assurant d'offrir une formation adéquate en méthodes de recherche.**

Plusieurs de ces aspects sont à l'étude au sein du comité des programmes. Nous reprenons successivement chacun des points identifiés.

- Tel que mentionné précédemment, un bloc de cours en *méthodologie et analyse* pour la formation à la maîtrise recherche a été défini. Il s'agit d'un tronc commun partagé entre les maîtrises recherche en psychopédagogie et en didactique. Nous analyserons les diverses avenues possibles pour la constitution d'un tronc commun disciplinaire pour les maîtrises professionnelles à la lumière des profils de sortie identifiés. Une attention particulière sera portée à la formation en méthodologie dans les maîtrises professionnelles afin de proposer des cours qui permettront d'assurer la préparation nécessaire au type de travail terminal qui sera retenu (essai ou rapport de fin d'études).
- Une analyse de la banque de cours contributoires aux programmes sera effectuée en nous assurant de couvrir les différents domaines d'expertise. Plusieurs de ces cours seront proposés à d'autres programmes de la Faculté et certains cours seront demandés à d'autres départements. Ceci assurera la viabilité des cours et permettra une offre de cours stable, en plus d'augmenter le nombre de cours proposés aux étudiants inscrits à la maîtrise professionnelle. Les cours qui ne sont plus mis à l'horaire, faute de ressources, seront retirés des programmes.
- Les programmes de doctorat seront traités dans un deuxième temps. Nous examinerons de la même façon, les profils de sortie et préciserons un tronc commun (cours offerts, contribution à la formation et finalité de chacun des cours, etc.).
- Deux cours de fondements disciplinaires par champs (didactique et psychopédagogie) seront offerts en alternance sur deux ans. Si nécessaire, de nouveaux cours seront créés ou des cours existants seront adaptés afin de s'assurer de bien couvrir l'ensemble des aspects fondamentaux. Ces cours, spécifiques à la didactique ou à la psychopédagogie, seront contributoires aux programmes de maîtrise et de doctorat de leur champ disciplinaire respectif.

R4- Que l'on s'assure que les descriptions des cours du répertoire correspondent au contenu réel des cours.

R5- Que l'on s'assure que les professeurs se concertent afin d'assurer la cohérence de la formation.

Une analyse de la contribution des cours à la maîtrise recherche a été entreprise en lien avec la réflexion sur le tronc commun en méthodologie. Dans un deuxième temps, nous actualiserons les cours en prenant soin de valider auprès des professeurs.es responsables que le descriptif de chaque cours correspond bien à ce qu'on retrouve dans les plans de cours. Cette même démarche sera employée pour l'ensemble des cours contribuant aux programmes de maîtrise et de doctorat. La direction de programmes entend bien s'inspirer d'une approche programme et organiser des rencontres périodiques pour assurer la concertation des membres de l'équipe professorale en vue d'une plus grande cohérence de la formation.

R6- Que l'on mette en place des mesures pour améliorer la communication avec les étudiants des programmes et favoriser leur intégration.

Depuis l'automne 2015, une journée d'accueil a été mise en place. Lors de cette rencontre, la direction des programmes aborde plusieurs sujets. Plusieurs d'entre eux sont identifiés dans la section suivante (suggestions [S] – actions proposées). Parmi celles-ci, nous pouvons souligner :

- [S6] : la possibilité d'effectuer un stage de recherche tant à la maîtrise qu'au doctorat ;
- [S7] : information sur l'aide financière possible et les personnes ressources.

Le site Web facultaire, par le biais de ses espaces « Programme » et « Étudiant », facilitera la diffusion de l'information, et réduira les échanges par courriel. Une plate-forme d'encadrement aux cycles supérieurs développée à la Faculté sera aussi rendue disponible aux professeurs.es et à la direction de programmes dans le but de favoriser la mise en place de communautés d'apprentissage et les échanges dynamiques entre les étudiants.es, ainsi qu'avec leur direction (et codirection) de thèse.

Des ateliers de soutien à la réussite des étudiants.es internationaux aux cycles supérieurs ont été développés et mis à l'essai en 2015-2016. Ces ateliers abordent des thèmes tels que le contrat didactique, la recherche documentaire, le plagiat, la communication orale, la rédaction de textes scientifiques, etc. La Faculté poursuivra le développement de ces ateliers et examinera la possibilité d'en ouvrir un certain nombre à l'ensemble des étudiants.es à la maîtrise et au doctorat.

R7- Que l'on explicite les conditions et les exigences du passage accéléré de la maîtrise au doctorat, que l'on en fasse la promotion et que l'on définisse des modalités pour l'attribution du grade de maîtrise en cas d'abandon du projet doctoral.

Le passage accéléré au doctorat est régi par une politique facultaire précisant les conditions à respecter et les modalités concrètes pour présenter une demande. Ce cheminement s'adresse à des étudiant.es aux aptitudes exceptionnelles et qui ont un projet de recherche d'une ampleur et d'une originalité pouvant correspondre à une thèse de doctorat. En cas d'abandon du projet doctoral, l'article 407 du Règlement des études s'applique : « Dans le cas du passage accéléré de la maîtrise au doctorat, le grade de maîtrise est décerné au candidat ayant acquis 45 crédits d'activités de formation comprenant la scolarité de maîtrise, la scolarité de doctorat et l'examen de doctorat, suivant les modalités prévues à son programme. » Des modalités d'application précises pour les programmes de psychopédagogie et didactique seront déterminées. La politique facultaire sera affichée dans l'espace étudiant du site Web de la Faculté afin d'en faire la promotion. Puisqu'un nombre restreint d'étudiants.es est en mesure de se prévaloir de cette possibilité, d'autres modalités d'accélération des études sont à l'étude, en particulier la double contribution de certains cours à la maîtrise et au doctorat.

Suggestions [S] – actions proposées

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP suggère d'examiner les points suivants :

S1 - Que l'on s'assure que les programmes couvrent les secteurs importants et en émergence dans le domaine.

Comme partout ailleurs sur le campus, les champs dans notre Faculté sont couverts par les domaines d'expertise des professeurs.es. Encore une fois, l'identification des profils de sortie permettra de réaliser si le contenu des programmes reflète bien le développement des compétences attendues. Il est du ressort de la direction de programme de faire part, auprès de la direction de département, des besoins spécifiques sur le plan de l'enseignement et de l'encadrement des étudiants.es, en particulier au doctorat, afin de s'assurer que ceux-ci soient pris en compte lors de l'élaboration du plan de déploiement des effectifs. La direction de la Faculté compte s'assurer auprès des directions de département que les secteurs importants et en émergence soient considérés dans le déploiement des effectifs.

S2- Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des programmes de doctorat et des emplois auxquels mènent les programmes en psychopédagogie et en didactique.

Le site Web de la Faculté de sciences de l'éducation est un moyen privilégié pour le partage d'informations concernant les possibilités d'emploi. La refonte de notre site Web prévoit une section où des anciens diplômés.es de la Faculté seront présentés ainsi que les différents emplois qu'ils occupent. Cette section permettra aux étudiants.es de considérer différentes options en fonction d'un diplôme en didactique ou en psychopédagogie. On prévoit assurer une relance auprès des diplômés.es dans ces programmes. Une collaboration avec le Service de placement de l'Université Laval permettra aussi d'alimenter cette section du site Web en diffusant des offres d'emplois ou autres informations sur les débouchés professionnels. La Faculté réfléchit aussi à des stratégies pour contribuer davantage au développement des compétences transversales des doctorants.es et de favoriser leur employabilité au-delà de la sphère académique. Nous examinerons différents scénarios qui permettraient à nos étudiants.es de s'inscrire dans le microprogramme qu'envisage de créer la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

S3- Que l'on s'assure que les étudiants qui souhaitent s'inscrire aux programmes soient bien informés des compétences requises en anglais afin de réussir leurs études.

Les exigences en anglais sont clairement explicitées au moment de l'offre d'admission et lors de la journée d'accueil. Ces exigences, communes aux différents programmes de cycles supérieurs en sciences de l'éducation, seront aussi indiquées dans l'espace étudiant de notre site Web. De façon plus particulière, la direction de programme conseille les étudiants.es et guide ceux qui ont besoin d'une formation d'appoint en anglais vers les ressources disponibles.

S4- Que l'on mette en place des stratégies de promotion des programmes.

La Faculté assure un suivi étroit de l'évolution des demandes d'admission, de manière à favoriser un plus grand nombre d'inscriptions dans les programmes en didactique et en psychopédagogie. Elle innove aussi sur le plan de la promotion des études supérieures, par exemple par la tenue de la première « *Journée découverte en éducation* » en février 2016. Cette journée avait comme objectif faire la promotion des programmes de maîtrise et de doctorat auprès des étudiants.es de 1^{er} cycle de l'Université Laval. Des avenues sont aussi explorées du côté des programmes de premier cycle pour sensibiliser les étudiants à la recherche, par exemple en introduisant un profil recherche ou en encourageant des étudiants à réaliser un stage de recherche. La journée annuelle de la recherche est un autre moyen utilisé par la Faculté pour faire la promotion des études supérieures en mettant de l'avant les projets de recherche menés par les étudiants de maîtrise et de doctorat. La Faculté participera aussi aux journées d'accueil/recrutement organisées par la Faculté des lettres à l'intention des étudiants.es qui participent à l'école d'été de l'École de langues.

Notre nouveau site Web facultaire sera inauguré sous peu. La Faculté compte en faire une vitrine de premier plan. Le site fera une présentation des divers parcours de formation aux cycles supérieurs en mettant de l'avant une approche promotionnelle simplifiée et attractive des programmes, ainsi que leurs débouchés professionnels. L'information concernant les bourses d'études sera mise en évidence, en particulier les bourses d'admission à la maîtrise et au doctorat. Nous comptons sur cette espace pour faire valoir l'expertise de nos professeurs.es et la qualité de nos programmes, de manière à favoriser le recrutement tant sur le plan local qu'international.

S5- Que l'on évalue la pertinence de bonifier l'offre de cours à la session d'été et à distance.

Nous effectuerons une analyse approfondie de la contribution de tous les cours en fonction des profils de sortie. Parmi ces cours, nous identifierons ceux qui peuvent convenir à un enseignement à distance. L'offre de cours à la session d'été sera considérée en lien avec la masse critique des étudiants.es susceptibles de s'inscrire au cours. La session d'été pourrait être un moment privilégié pour réaliser un stage de recherche à l'extérieur de l'Université Laval (EDC-6000 et EDC-8001). Elle pourrait également permettre à l'étudiant.e de s'engager dans l'écriture de son mémoire ou de sa thèse. Les étudiants.es à la maîtrise professionnelle pourraient être orientés vers des écoles d'été (par ex. École féministe d'été, École d'été sur l'éducation relative à l'environnement et développement durables, etc.). Enfin, l'été est également une période propice pour encourager les étudiants.es à développer leurs compétences sur le plan de la communication scientifique en participant à des colloques et congrès liés à leurs domaines d'expertise.

S6- Que l'on informe mieux les étudiants de la possibilité de réaliser un stage pendant leurs études.

S7- Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés du soutien financier disponible.

Tel qu'indiqué à la recommandation 6 (R6), la direction de programme présentera les stages de recherche et le plan de soutien financier lors de la journée d'accueil des étudiants.es. Ces informations seront aussi mises en valeur sur le site Web de la Faculté.

S8- *Que l'on rende facultative l'étape de la prélecture au doctorat.*

La prélecture est obligatoire dans tous les programmes de doctorat de la Faculté des sciences de l'éducation. Une consultation sera effectuée auprès des étudiants.es au doctorat en didactique et en psychopédagogie ainsi qu'auprès du corps professoral afin d'en apprécier les avantages et les inconvénients. Le comité des programmes en didactique et en psychopédagogie examinera les résultats de cette consultation et formulera un avis quant au caractère obligatoire ou facultatif de cette mesure.

Remerciements

La Faculté tient à remercier madame Izabella Oliveira, directrice des programmes d'études supérieures en didactique et en psychopédagogie et madame Annie Pilote, vice-doyenne aux études supérieures, à la recherche et aux activités internationales, de même que toute l'équipe du Vice-rectorat aux études et aux activités internationales pour leur travail et leur soutien précieux et indéfectible durant cet exercice.

Fernand Gervais
Doyen
Faculté des sciences de l'éducation

ÉCHÉANCIER

Programmes en psychopédagogie et en didactique – Faculté des sciences de l'éducation

N°	Recommandations [R] / Suggestions [S]	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées, en cours de réalisation par la faculté, s'il y a lieu	Responsables
R1	Que l'on clarifie les objectifs des programmes en fonction des profils de sortie des diplômés.	H-16 à A-17 H-16 à A-16 A-16 à A-17	<i>-Définition des profils de sortie selon le type de formation envisagée : à la maîtrise professionnelle, à la maîtrise recherche et au doctorat.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Définition du profil de sortie pour la maîtrise recherche</i> • <i>Définition du profil de sortie pour le doctorat et la maîtrise professionnelle</i> 	Direction des programmes
R2	Que l'on examine la pertinence et la cohérence de l'ensemble des programmes évalués ainsi que la possibilité d'offrir uniquement un programme de maîtrise avec mémoire, un programme de maîtrise avec essai et un programme de doctorat, chacun avec les concentrations pertinentes (psychopédagogie, didactique, adaptation scolaire).	H-16 à A-17 A-16 à H-17	<p><i>-Examen des divers scénarios de restructuration des programmes, en rapport avec les domaines d'expertise et de recherche couverts dans chacun des champs</i></p> <p><i>-Identification d'un ensemble d'activités communes centrées sur le développement de compétences en recherche pour les étudiants.es inscrits à une maîtrise recherche</i></p> <p><i>-Identification d'un deuxième bloc d'activités de formation une fois l'analyse des besoins spécifiques à chaque domaine (didactique et psychopédagogie)</i></p> <p><i>- Démarrage d'un projet d'exploration de programmes aux cycles supérieurs en éducation physique</i></p>		Direction facultaire Direction des programmes Direction facultaire Département d'éducation physique
R3	Que l'on revoie la structure et l'offre de cours des programmes, notamment en : <ul style="list-style-type: none"> ▪ examinant la pertinence d'établir un tronc commun de cours pour les programmes d'études supérieures en psychopédagogie et en didactique; 	H-16 à A-17 A-17	<p><i>-Identification de compétences nécessaires à chaque formation : maîtrise professionnelle, maîtrise recherche et doctorat</i></p> <p><i>-Identification des cours contribuant au développement des compétences ciblées</i></p>		Direction des programmes

ÉCHÉANCIER

Programmes en psychopédagogie et en didactique – Faculté des sciences de l'éducation

N°	Recommandations [R] / Suggestions [S]	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées, en cours de réalisation par la faculté, s'il y a lieu	Responsables
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rationalisant l'offre de cours à option; ▪ révisant les objectifs et la finalité des cours obligatoires du doctorat; ▪ offrant un cours obligatoire en didactique aux étudiants n'ayant pas fait leurs études de maîtrise dans ce domaine; ▪ s'assurant d'offrir une formation adéquate en méthodes de recherche. 	<p>H-16 à A-18</p> <p>H-17 à A-17</p> <p>H-16 à A-17</p> <p>H16 à A-17</p>	<p><i>-Examen de la viabilité de l'offre de cours et retrait des cours non offerts depuis plusieurs années</i></p> <p><i>-Identification d'un profil de sortie et d'un tronc commun</i></p>	<p><i>-S'assurer de l'offre de cours au sein du département</i></p> <p><i>-S'assurer de l'offre de cours au sein de la faculté</i></p>	<p>Direction des programmes</p> <p>Direction du département</p>
R4	Que l'on s'assure que les descriptions des cours du répertoire correspondent au contenu réel des cours.	A-16 à A-17	<p><i>-Analyse de la banque de cours, de leur description et des plans de cours</i></p> <p><i>-Consultation de professeurs et professeures responsables de cours</i></p> <p><i>-Évaluation systématique des cours du tronc commun</i></p>		<p>Direction de programmes</p> <p>Direction du département</p>
R5	Que l'on s'assure que les professeurs se concertent afin d'assurer la cohérence de la formation.	<p>A-16 à A-18</p> <p>H-16 à A-16</p> <p>A-16</p>	<p><i>-Périodes de concertation avec les différents intervenants des cours obligatoires</i></p> <p><i>- Lancement de la plateforme d'encadrement</i></p>	<p><i>-Mise à jour du site Web</i></p>	<p>Direction de programmes</p> <p>Direction facultaire</p> <p>Direction de programmes</p>
R6	Que l'on mette en place des mesures pour améliorer la communication avec les étudiants des programmes et favoriser leur intégration.	A-15 à A-16	<p><i>La mise en place d'une journée d'accueil pour les étudiants inscrits et nouvellement inscrits dans les programmes de didactique et de psychopédagogie</i></p>	<p><i>-Depuis l'automne 2015 une journée d'accueil a été mise en place.</i></p> <p><i>-Mise à jour du site Web</i></p> <p><i>-Ateliers de soutien à la réussite</i></p>	<p>Direction de programmes</p> <p>Direction facultaire</p>

ÉCHÉANCIER

Programmes en psychopédagogie et en didactique – Faculté des sciences de l'éducation

N°	Recommandations [R] / Suggestions [S]	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées, en cours de réalisation par la faculté, s'il y a lieu	Responsables
R7	Que l'on explicite les conditions et les exigences du passage accéléré de la maîtrise au doctorat, que l'on en fasse la promotion et que l'on définisse des modalités pour l'attribution du grade de maîtrise en cas d'abandon du projet doctoral.	A-16 à A-17 A-17	<p><i>-Lors de la journée d'accueil les étudiants et étudiantes seront informés de la possibilité de faire un passage accéléré au doctorat</i></p> <p><i>- Mise à jour du site Web</i></p> <p><i>- Préciser les modalités d'obtention de la maîtrise</i></p> <p><i>- Organisation des modalités d'une accélération des études par l'identification des cours pouvant être contributives à la fois à la maîtrise et au doctorat</i></p>		Direction de programmes Direction des programmes
S1	Que l'on s'assure que les programmes couvrent les secteurs importants et en émergence dans le domaine.	A-16 à A-18	<p><i>-S'assurer auprès des directions de département que les secteurs importants et en émergence soient considérés dans le déploiement des effectifs.</i></p>		Direction de programmes Direction facultaire Direction du département
S2	Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des programmes de doctorat et des emplois auxquels mènent les programmes en psychopédagogie et en didactique.	A-16	<p><i>-Développement du site Web facultaire</i></p> <p><i>- Relance auprès des diplômés</i></p> <p><i>-Identification de stratégies de développement de compétences transversales chez les doctorants</i></p>		Direction facultaire
S3	Que l'on s'assure que les étudiants qui souhaitent s'inscrire aux programmes sont bien informés des compétences requises en anglais afin de réussir leurs études.	A-16	<p><i>- Lors de la journée d'accueil les étudiants et étudiantes seront informés des exigences liées à l'anglais</i></p> <p><i>- Mise à jour du site Web</i></p>	<p><i>- Lors de l'offre d'admission tout candidat est informé des conditions liées à la maîtrise de l'anglais</i></p>	Direction de programmes
S4	Que l'on mette en place des stratégies de promotion des programmes.	H-16	<p><i>-La mise en place de la Journée découverte en éducation</i></p>	<p><i>- En février 2016, une journée pour la promotion des programmes de maîtrise et de doctorat auprès des étudiants de 1^{er} cycle de l'Université Laval a été organisée. Nous prévoyons que cet événement ait lieu une fois par année</i></p>	Direction facultaire

ÉCHÉANCIER

Programmes en psychopédagogie et en didactique – Faculté des sciences de l'éducation

N°	Recommandations [R] / Suggestions [S]	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées, en cours de réalisation par la faculté, s'il y a lieu	Responsables
		A-16	<i>-Développement du site Web facultaire</i>	<i>-Organisation de la journée de la recherche</i>	Direction facultaire
		A-17	<i>- Instauration du profil recherche dans les programmes de 1^{er} cycle</i>		Direction facultaire
S5	Que l'on évalue la pertinence de bonifier l'offre de cours à la session d'été et à distance.	A-17 à H-17	<i>-Analyse d'offre de cours existants pour identifier lesquels se prêtent à un enseignement à distance</i>		Direction de programmes
		A-16	<i>-Favoriser les stages de recherche : EDC-6000 et EDC-8000 - Identifier les écoles d'été pertinentes aux programmes</i>		
S6	Que l'on informe mieux les étudiants de la possibilité de réaliser un stage pendant leurs études.	A-16	<i>Voir R6 -Lors de la journée d'accueil les étudiants et étudiantes seront informés de la possibilité de faire un stage de recherche</i>		Direction de programmes
S7	Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés du soutien financier disponible.	A-15 à A-16	<i>-Lors de journée d'accueil pour les étudiants inscrits et nouvellement inscrits dans les programmes de didactique et de psychopédagogie, ils sont informés du soutien financier de la faculté -Disponibilité d'informations sur le site Web facultaire -Liste d'envoi courriel</i>	<i>- Les étudiants et étudiantes reçoivent de manière fréquente les informations concernant les bourses possibles auprès des organismes subventionnaires</i>	-Direction de programmes
					-Direction facultaire -Direction facultaire
S8	Que l'on rende facultative l'étape de la prélecture au doctorat.	A-16 à H-17	<i>-Consultation auprès des étudiants et étudiantes et du corps professoral de la faculté</i>		-Direction facultaire